

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 36

Artikel: Quelques heures à Yverdon
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194463>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

Quelques heures à Yverdon.

C'est à n'y pas croire, mais ils se comptent par centaines, par milliers, ceux de nos concitoyens qui n'ont pas encore visité l'Exposition d'Yverdon, cette exposition si intéressante et qui nous touche de si près, nous autres Vaudois.

« Il faudra bien y aller un moment », nous disent-ils avec l'indifférence de gens qui ont l'habitude de remettre les choses au lendemain. Puis, quand la clôture définitive aura lieu — et l'époque n'en est pas éloignée — ces braves amis nous diront : « Ah ! c'est fermé !... J'ai cru que ça durerait plus longtemps... Alors, veulent-ils pas la rouvrir ?... »

A l'arrivée sur la grande place ombragée qui s'étend entre la ville d'Yverdon et le lac, la première impression est assez curieuse. Des carrousels, des montagnes russes, des panoramas, des saltimbanques et des marchands de bibelots, dont les orgues de barbarie et les boniments emplissent l'air d'un bruit inouï, absorbent tout. C'est au point qu'abasourdi par ce tapage infernal, en face de l'Exposition, on cherche vainement des yeux l'entrée principale de celle-ci, qu'on se représente quelque peu monumentale, imposante.

Mais, non, rien de semblable ne frappe la vue : tout simplement une lignée de modestes constructions, peu élevées, en bois rond, non écorcé, et qui ne laissent nullement soupçonner derrière elles l'immense quadrilatère de galeries qui encadre le square central.

C'est dans ce beau square que se trouve la cantine dont l'aspect gracieux ne tarde pas à inviter le promeneur. Mais prenons patience et circulons agréablement quelques instants autour des jets d'eau, des massifs de verdure et de fleurs au milieu desquels se détachent les blanches statues de la maison Lavanchy, à Vevey.

C'est là encore que se trouve le joli pavillon destiné aux articles de chasse et de pêche, ainsi que la collection des diverses essences de nos forêts.

Sous le même toit est installé l'aquarium, un des principaux attraits de

l'Exposition. Rien d'amusant, en effet, comme ces pauvres poissons qui viennent heurter du museau contre les parois vitrées et vous regardent bêtement de leurs yeux immobiles. Là, c'est la carpe qui se balance au gré de l'eau en mouvement ; ici, le brochet et le salut, poissons voraces, qui se mangent entre eux, à peu près comme dans la société humaine ; plus loin c'est l'anguille, cette espèce de serpent d'eau, à l'aspect repoussant, et qui entrelace aux longues herbes son corps visqueux.

Mais le plus remarqué c'est la truite aux écailles fines et d'un jaune doré, piqué de vermillon. Qu'elle est belle et comme elle nage avec légèreté !... Malheureusement, trop de gens n'admirent cette bête qu'avec le secret désir de la voir sur leur table, servie frite ou apprêtée au court-bouillon. C'est dans les aquariums, en face des truites vivantes, qu'on reconnaît les gourmets sans s'y tromper. Nous en avons vu là se pourlécher et les manger des yeux. Mais, hélas ! *défense de toucher aux objets exposés.*

Allez maintenant dîner à la cantine où régnera bientôt la plus joyeuse animation. Une foule de visiteurs venus de tous côtés, des étrangers en passage, des familles entières, des écoles, des pensionnats de demoiselles, des sociétés diverses y vont arrêter leurs places une demi-heure à l'avance, tenant à dîner là, au centre du mouvement de l'Exposition, et aux accords d'une musique qui répend partout la gaieté.

Quel brouhaha ! quel babillage, que de bons rires à toutes ces tables, où l'on trinque déjà en attendant le potage.

Franchement, on y dine fort bien à la cantine : mets variés et abondants, vins généreux, parmi lesquels on remarque tout particulièrement un Salvagnin délicieux et un Bonvillars dessinant à la surface du verre une étoile pétillante qui « les fait voir » quelquefois.

On sort de là, je vous assure, dans des conditions excellentes pour apprécier comme elles le méritent toutes les petites merveilles qui vont s'étaler sur votre passage en parcourant les longues galeries où elles sont exposées avec un goût

parfait, un classement des mieux compris.

Nos lecteurs ne s'attendent point à trouver ici une revue complète de ce que nous avons vu ; ils savent parfaitement que la chose ne nous est pas possible, vu le peu de place dont nous disposons. Mais nous espérons cependant revenir avec quelques détails, dans un prochain numéro, sur ce qui nous a particulièrement frappé.

Il faut trois longues heures au moins, pour voir, même d'une manière rapide, superficielle, les nombreuses et intéressantes choses qui se succèdent sous vos pas. Et c'est vraiment de surprise en surprise qu'on parcourt les divers groupes, étonné de ce que peut produire notre cher canton de Vaud, dont les ressources ne sont peut-être pas suffisamment appréciées, et dont nous avons trop souvent le tort de douter.

Si vous avez le plaisir d'être connu de messieurs du comité, vous aurez peut-être la bonne chance de visiter au sous-sol de la cantine, et tout près des cuisines, une curiosité qui n'est pas accessible à tous, pas même aux porteurs de cartes de libre circulation.

C'est... devinez ; je vous le donne en cent...

Eh bien, c'est le *Carnotset*.

« Le Carnotset ? me direz-vous d'un air ébahi, qu'est-ce que c'est que ça ?... »

Hélas ! c'est en vain que vous cherchiez la définition de ce mot ailleurs que dans le langage de nos campagnes. Vous ne le trouveriez ni dans le *Glossaire patois*, de Favrat, ni dans le *Glossaire vaudois*, de Callet, encore moins dans le Dictionnaire de l'Académie.

Et cependant, notre regretté Favrat ne devait point l'ignorer. Carnotset est un mot patois que tous nos paysans connaissent et qui veut dire petit coin, endroit retiré, dissimulé, cachette pratiquée dans un mur, etc.

A l'Exposition d'Yverdon, c'est tout simplement un petit local, construit en planches de sapin, et dont l'aménagement est des plus simples. Au milieu, une table, des tabourets par-ci par-là, et, dans un coin, un canapé dont le dossier n'inspire qu'une confiance limitée.

— Et c'est là tout ? ajouterez-vous.

Non, chers lecteurs, ce n'est pas tout; il faut encore pénétrer dans ce lieu secret.

Accompagné d'un membre du comité, vous arrivez devant la porte, où vous attendez une minute à peine, en vous demandant, comme le néophyte dans une loge maçonnique : « Où vais-je et que va-t-il m'arriver?... »

Bientôt apparaît le président de la section qui est de service. La clef du sanctuaire en poche, le sourire aux lèvres, il vous tend une main fraternelle et vous souhaite la bienvenue.

La porte du Carnotset grince sur ses gonds rouillés, et la cérémonie d'introduction est terminée.

Sur la table s'alignent des bouteilles, dont le nombre s'accroît en raison directe de celui des invités qui arrivent successivement.

Bientôt le local est bondé. Les tabourets manquent, mais les meilleurs vins de la cave perlent dans les verres et sont offerts avec une courtoisie, une amabilité particulières, qu'on ne trouve qu'à Yverdon.

On trinque une première fois, un échange de compliments à lieu, puis la conversation s'engage, s'anime, s'égaie, et l'on apprend là une foule de détails, de particularités sur l'Exposition, assaisonnés de piquantes anecdotes qu'ignorent les malheureux mortels qui n'ont point encore mis le nez dans ce mystérieux caveau.

Croyez-moi, chers lecteurs, pendant bien longtemps encore, on entendra dire, en parlant de la belle Exposition d'Yverdon : « As-tu été au Carnotset ? »

L. M.

Une parenté entortillée.

Si la famille Blancheton avait un notaire, ce qui est bien improbable, cet officier ministériel aurait quelques difficultés le jour où il lui faudrait régler des intérêts de parenté; le Diable tabelion lui-même, ne pourrait pas se retrouver dans l'imbroglio né d'une double union, et serait obligé de dire au membre de la famille qui s'adresserait à lui : « Numérote tes parents pour que je les reconnaisse ! »

C'est ainsi qu'il est difficile de démêler si, dans l'espèce, il y a vol comme le veut la loi.

Écoutons, du reste, le témoin Garreau :

— Figurez-vous, messieurs, dit-il, que ces gens-là, c'est la plus drôle de famille... Vous allez voir, il y a de quoi rire... Le père Blancheton était veuf et avait un fils de vingt-deux ans; c'était un vieux rigolo qui avait fait une vie de polichinelle, qui n'osait encore pas mal, et qui ne fichait jamais un sou à

son fils. Alors, voilà qu'il se trouve une veuve qui avait de quoi, et sa fille. Donc, le père Blancheton dit à son fils : « Voulez-vous épouser ? Il y a là une veuve et sa moiselle. Ça se peut ! »

Le fils Blancheton répond qu'il veut bien, et demande à son père de le présenter promptement à la demoiselle.

Pour lors, le père Blancheton lui dit : « Ah ! non, c'est pas toi qui épouse la demoiselle, c'est moi ; toi t'épouse la mère ! »

Ça défrisait un peu le fils Blancheton, mais comme c'était la mère qui avait les écus, il dit : « Je veux bien ! »

C'est bon, les deux mariages se font; si bien que voilà le père Blancheton qui se trouve devenu le gendre de son fils, qui était par conséquent le beau-père de son propre père, vu que le père avait épousé censé la belle-fille de son fils, dont la fille devenait la belle-mère de sa mère... (*Rires dans l'auditoire.*)

M. le président. — Tous ces détails sont inutiles.

Le témoin. — C'est pour vous dire le galimatias; sans compter que la vieille, qui avait un mari jeune, faisait tout ce qu'il voulait, et que, pour lors, le fils Blancheton, à son tour ne fichait plus un sou à son père, qui était son gendre, et que ça faisait du chabonais dans la famille.

M. le président. — Mais arrivez donc au vol !

Le témoin. — Voilà ! c'était pour vous expliquer; pour lors, les deux ménages ont chacun un enfant, le père Blancheton une fille, et le fils un garçon, qui se trouve être le beau-frère de son grand-père, de même que la petite fille est... (*Rires dans l'auditoire.*)

M. le président. — Si vous n'arrivez pas au fait, je vais vous retirer la parole.

Le témoin. — J'y suis; c'était pour que vous compreniez. Finalement, qu'ils ont tous fini par se brouiller comme les menuisiers avec les nœuds de sapin, et qu'un beau jour, le fils Blancheton a pris à sa belle-mère qui était sa belle-fille, puisqu'il avait épousé la mère, et qui était devenue veuve par suite de la mort du père Blancheton, il lui a pris les effets du défunt, vu qu'il dit qu'il est héritier de son père, et que la veuve dit que non, vu que le défunt était également le gendre de son fils, et que, par conséquent, il ne devait pas hériter. C'est donc de là qu'elle l'a accusé comme l'ayant volé... V'là l'affaire claire comme le jour et très simple.

Le Tribunal a jugé que dans ces circonstances la prévention n'était pas établie, et il a acquitté Blancheton fils.

C'est ainsi que tous les degrés et tous les noms de parenté peuvent être bouleversés par des alliances à l'instar de la famille Blancheton ! Jules MOINAUX.

(*Tribunaux comiques.*)

Entre veufs.

(*Fin.*)

Un jour, une ondée assez forte, queue d'un orage qui passait sur le milieu de Paris, vint à s'abattre sur le cimetière.

Mme de Villeroze avait négligé de se munir d'un parapluie. M. Duménil eut un instant la pensée pour la mettre à l'abri de la faire entrer dans la chapelle. Mais il lui sembla que la morte indignée s'élancerait de sa tombe pour chasser l'étrangère.

— Réfugiez-vous sous mon parapluie, lui dit-il; vous allez être trempée.

— Rien n'annonçait un si vilain temps, fit Mme de Villeroze.

— Ce n'est qu'un peu d'orage. Toute votre épaule se mouille; serrez-vous contre moi, ou plutôt donnez-moi le bras, je vous abriterai plus commodément.

La veuve passa machinalement son bras sous celui du veuf.

L'averse ruisselait; ils se pressaient ferme l'un contre l'autre.

— Que l'existence est horrible ! soupira Mme de Villeroze.

— Ce sont de ces choses dont on ne se console jamais, appuya M. Duménil.

— Jamais !

— Jamais !... Et cependant, continua Georges avec un soupir, j'entends parfois la voix de ma pauvre Lucie qui me dit que j'ai tort de passer ma vie dans un deuil aussi profond, que toutes mes larmes ne me la rendront pas, qu'elle est heureuse au ciel, et que me trouvant encore sur la terre, je devrais vivre pour la terre et non pour le monde inconnu où nous irons tous un jour. Mais, je ne l'écoute pas : la voix du désespoir qui s'échappe de mon cœur étouffe la sienne.

— Mon mari m'en dit autant, répliqua la veuve, dont les yeux humides brillaient de l'éclat le plus touchant. « Tu es jeune encore, » me crie-t-il du fond de la tombe...

— Il doit même ajouter « jolie, » ne put s'empêcher d'interrompre M. Duménil avec un accent plein de respect et de sincérité.

Mme de Villeroze laissa errer un sourire sur son visage de *conjux dolorosa*.

— « Tu es jeune, reprit-elle, et puisque la volonté de Dieu ne m'a pas permis d'être plus longtemps heureux avec toi, tu ne dois pas, sans m'oublier pour cela, repousser les nouvelles chances de bonheur que l'avenir pourra te présenter. » Mais le déchirement qui alors se fit en moi m'empêcha d'entendre davantage, et la perspective de rentrer dans le monde m'est insupportable.

— Le ciel s'éclaircit, remarqua Georges; dans quelques minutes, le sable des allées aura perdu toute son humidité. Quand on peut causer de ses chagrins avec une personne sympathique, il semble qu'on les trouve moins cuisants.

— C'est vrai ! appuya naïvement Mme de Villeroze.

— Voici l'heure à laquelle vous rentrez habituellement. Accordez-moi la satisfaction de vous accompagner jusqu'à la porte du cimetière.

— Je n'y vois pas d'inconvénient.

L'eau du ciel avait enlevé l'épaisse couche de poussière qui depuis plusieurs jours de sécheresse s'étendait comme un manteau gris et malpropre sur les tombes et les massifs d'arbres du Père Lachaise.